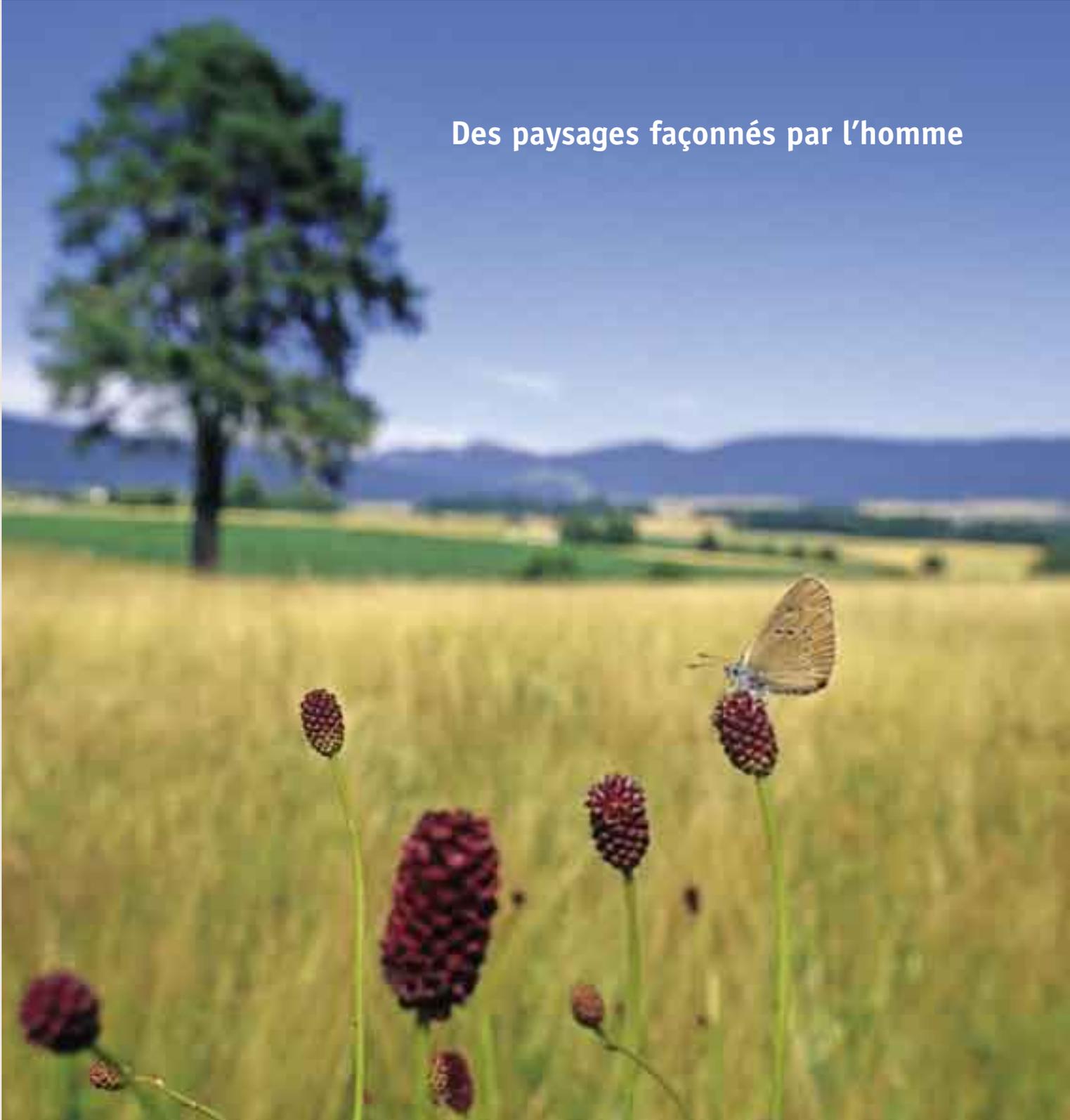


# Val-de-Ruz grandeur nature

Des paysages façonnés par l'homme



Une réalisation commune de



**salamandre**  
L'avenir des esprits curieux de nature

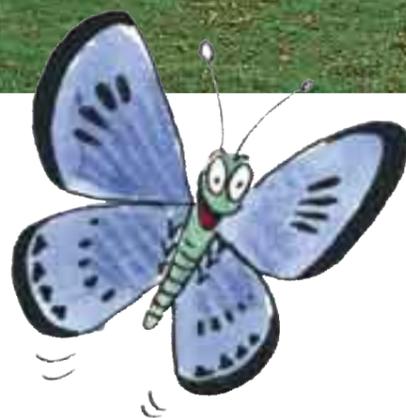
# Des paysans, un paysage

Des générations d'agriculteurs se sont appliquées à cultiver les terres morainiques fertiles du Val-de-Ruz pour transformer la région en grenier à blé du canton. Indirectement, le labeur de milliers d'hommes et de femmes a façonné le paysage géométrique qui nous est si familier.

Les faits et gestes de nos ancêtres sont consignés dans le grand livre du paysage: défrichements, valorisation des terres agricoles, lutte contre les crues, aménagement des voies de communication, implantation des villages... Son déchiffrement révèle les liens intimes qu'une population a su tisser patiemment avec lui.

La diminution du nombre de lièvres batifolant dans les champs ou de papillons virevoltant au-dessus des prairies traduit le degré d'intensité croissant avec lequel l'espace rural est exploité de nos jours. Forts de ce constat, les agriculteurs du Val-de-Ruz se sont engagés dans une démarche visant à redonner à la nature ses lettres de noblesse.

A travers cette brochure, nous nous proposons de vous faire voyager dans le passé pour vous offrir une grille de lecture du paysage que vous avez sous les yeux aujourd'hui, et pour jeter les bases de ce que pourrait être le Val-de-Ruz grandeur nature de demain.



*Bonjour, je suis l'azuré des paluds.  
J'égaye de mes reflets bleutés  
les prairies marécageuses du Val-de-Ruz.  
Suivez-moi, mes virevoltes vous guideront  
tout au long de votre lecture.*

## Des arbres à cidre pour lutter contre l'alcoolisme

« Etude sur les moyens à employer pour procurer à la classe ouvrière une boisson saine, abondante et bon marché », c'est sous ce titre savoureux que Charles-Alfred Petitpierre-Steiger signait en 1873 un article qui allait marquer durablement le paysage du Val-de-Ruz. Cet homme, conseiller d'Etat de 1880 à 1898, se préoccupait des ravages causés par l'alcoolisme dans la région, et plus particulièrement ceux liés à l'abus d'eau-de-vie. Il relevait que lors de vendanges abondantes, le prix du vin s'effondrait et la consommation d'eau-de-vie diminuait sensiblement.

Partant de ce constat, Petitpierre-Steiger propose d'inonder le marché de cidre de poire et de pomme, un moindre mal à ses yeux! La robuste variété « Wasserbirne » (appelée

« Maude » en Savoie, qui signifie cidre en patois) fera l'affaire. L'Etat, de concert avec la Société d'agriculture, met à disposition des terrains le long des routes cantonales. C'est ainsi que sont plantées les belles allées de poiriers que tout un chacun a le loisir d'admirer aujourd'hui encore, entre Fontaines et Chézard par exemple.

A l'époque, ces allées offraient sans compter leur ombrage aux chevaux et autres piétons. Aujourd'hui, elles s'effilochent inexorablement, victimes de leur grand âge ou pour des questions de sécurité routière. Saura-t-on se mobiliser pour conserver ce paysage si typique de notre vallée, et restaurer les allées d'autrefois en replantant des poiriers en lieu et place des arbres abattus?

03 Le passé témoigne

06 Paysages en fête

08 L'agriculture se met au vert

10 Un réseau et des hommes

12 Le réseau, c'est l'affaire de tous

14 Escapades



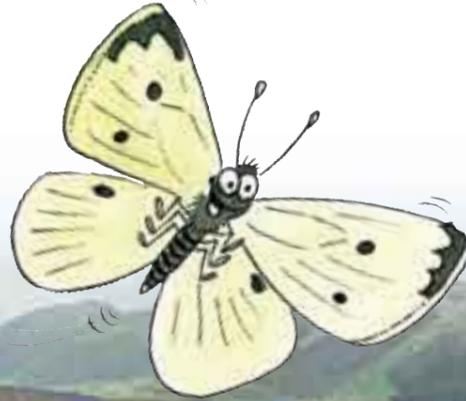
# Les prairies fleuries de Léo-Paul Robert

Dans une célèbre fresque allégorique ornant les escaliers du Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel, le peintre paysagiste Léo-Paul Robert (1851-1923) a illustré en 1894 les environs d'Engollon durant la période des foins. Le tableau illustre l'Abondance, répandant à profusion les fruits et les épis d'or sur la campagne bénie et repoussant les démons synonymes de mauvaises récoltes.

Peu de haies dans ce paysage, mais des prairies qui regorgent d'esparcettes, de marguerites et de sauges. Si la physionomie générale du paysage a peu évolué en un siècle, ce tableau met le doigt sur un phénomène moins visible: la disparition des prairies fleuries sous la pression de la productivité.

Plan Wahlen, accroissement de l'utilisation des engrais du commerce, remplacement des prairies naturelles par des prairies artificielles ou des cultures fourragères (maïs, betterave, etc.): seules les fleurs amatrices d'azote et de phosphore, à l'instar du pissenlit, ont su tirer leur épingle du jeu. Les autres, appréciant les sols pauvres ou modérément amendés, tapissent aujourd'hui les murs des musées... Le duo vert-jaune a remplacé le panachage multicolore dans nos prairies.

*Avez-vous remarqué  
que les couleurs se font rares  
dans nos campagnes?  
La disparition des prairies  
multicolores entraîne dans son  
sillage les papillons à reflets  
orangés, bleutés, argentés...  
Seules les piérides aux ailes  
blanchâtres s'accoutument à  
nos prés et pâturages amendés.*



Extrait de la carte Siegfried, 1874-75

Tracés du Seyon (au sud) et du Ruz Chasseran avant leur canalisation.

## Histoire d'eau

Les Sagnes (terres marécageuses), Les Terres Noires (tourbeuses), Les Prés Maréchaux, Les Vernets (lieu humide où poussent des vernes = aunes), Prés de Sauge (sauge = saule), Le Rosel (de roseau)... autant de noms de lieux-dits qui évoquent avec charme le passé marécageux du Val-de-Ruz (ruz = ruisseau). Mais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les marais ont mauvaise presse. Terres incultes, accusés d'entretenir un climat froid et humide et de véhiculer d'innombrables maladies, leurs jours sont comptés.

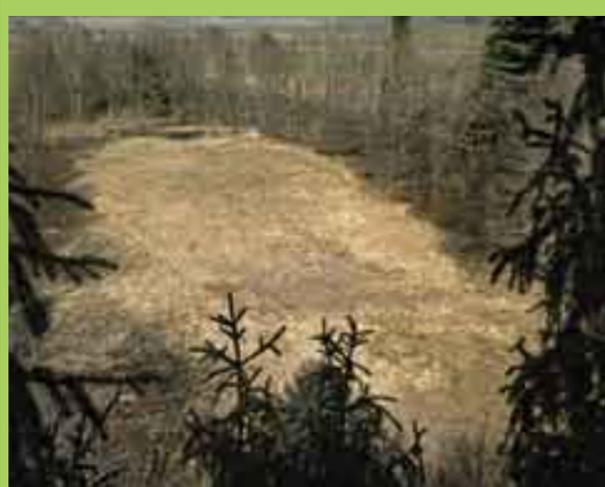
*Mes milieux de prédilection sont les prairies humides.  
Au XIX<sup>e</sup> siècle, j'occupais les prés à litière,  
que vos ancêtres fauchaient une fois l'an  
pour tapisser le sol de leurs étables.  
L'abandon de cette pratique,  
associé au drainage des zones humides, me vaut  
le triste privilège d'être menacé sur le plan européen.*



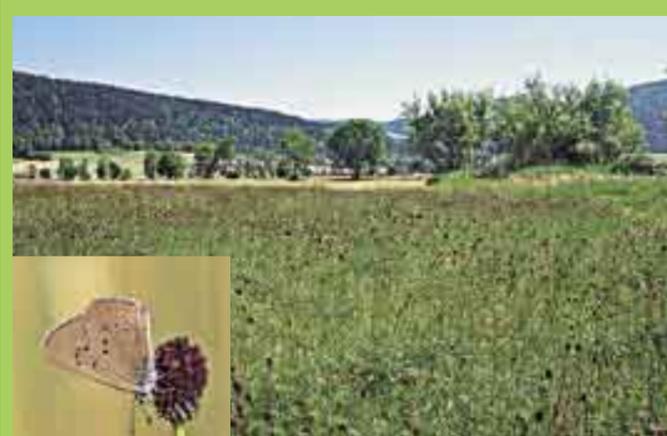
La construction de la route du Seyon, entre La Rincieure et Dombresson, va offrir l'opportunité d'assainir les zones humides et corriger la rivière tumultueuse (Seyon, du celtique seg-us-ia = riche en eau). Après moult tergiversations, la route est inaugurée en 1894. Pour se prémunir des crues qui pourraient entraver son utilisation, l'Etat mandate Léon Chandora, de Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne) pour établir un projet de drainage.

On entreprend dès lors de réunir dans un seul canal rectiligne le Ruz Chasseran et le Seyon, encore visibles sur la carte Siegfried établie en 1874-75. Le lit empierré de l'impétueux Torrent, trop-plein du bassin de la Serrières qui s'épanche quelques jours par année, est également aménagé à cette époque, de même que le canal longeant la route cantonale en amont de La Rincieure. Les derniers lambeaux de prés humides disparaissent suite à la construction d'un imposant système de drainage des terres agricoles, aménagé au tournant du siècle.





Dernier témoin du passé marécageux du Val-de-Ruz, le Bois du Clos flamboie dans son écrin de grands arbres.



Les pompons rouges de la pimprenelle officinale, plante préférée de l'azuré des paluds, coiffent les prairies humides des Prés Royers.



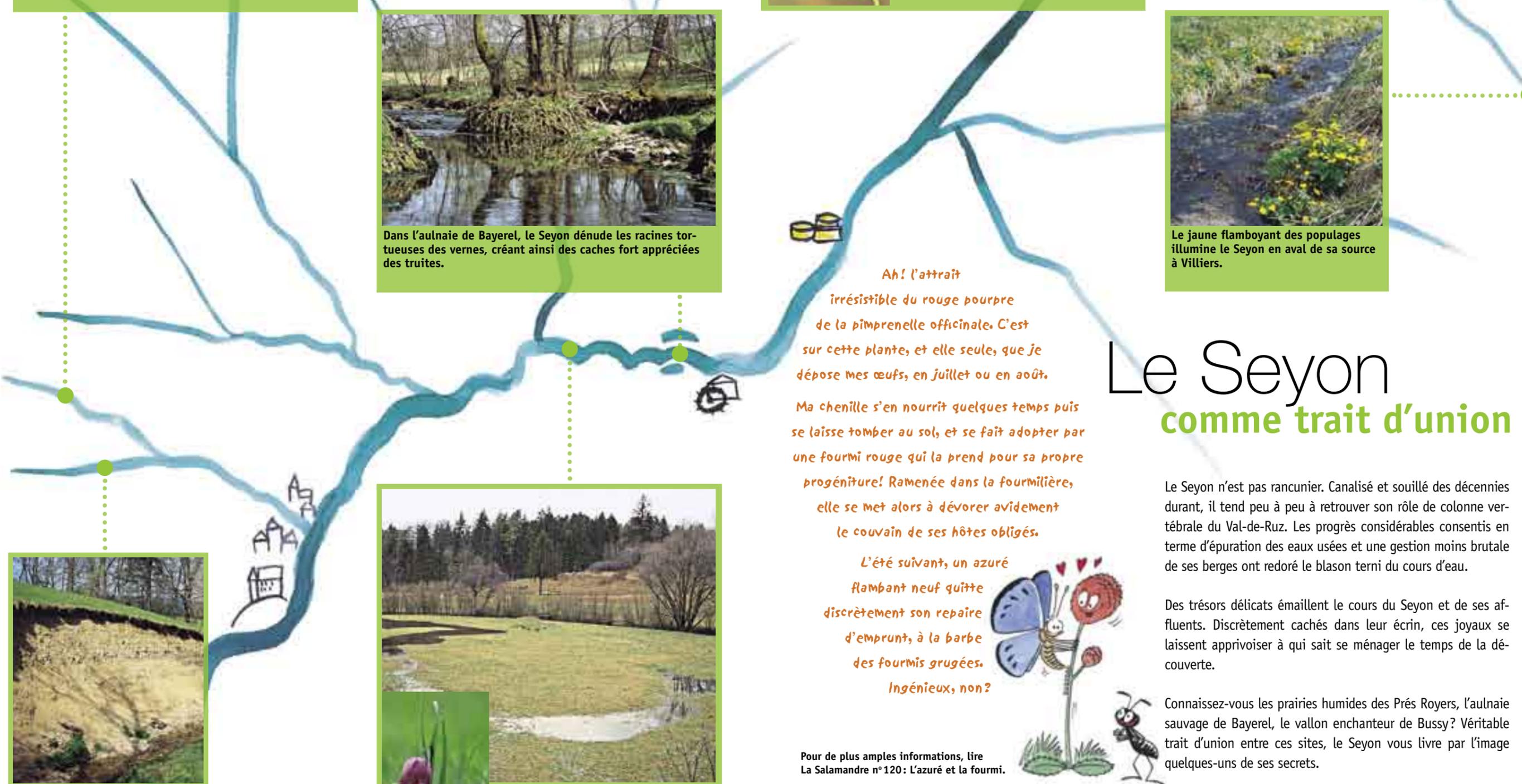
Dans l'aulnaie de Bayerel, le Seyon dénude les racines tortueuses des vernes, créant ainsi des caches fort appréciées des truites.



Le jaune flamboyant des populages illumine le Seyon en aval de sa source à Villiers.

02  
04  
06  
08  
10  
12  
14

03  
05  
07  
09  
11  
13  
15



Ah! l'attrait irrésistible du rouge pourpre de la pimprenelle officinale. C'est sur cette plante, et elle seule, que je dépose mes œufs, en juillet ou en août. Ma chenille s'en nourrit quelques temps puis se laisse tomber au sol, et se fait adopter par une fourmi rouge qui la prend pour sa propre progéniture! Ramenée dans la fourmilière, elle se met alors à dévorer avidement le couvain de ses hôtes obligés.

L'été suivant, un azuré flamboyant quitte discrètement son repaire d'emprunt, à la barbe des fourmis grugées. Ingénieux, non?



Pour de plus amples informations, lire La Salamandre n° 120: L'azuré et la fourmi.

# Le Seyon comme trait d'union

Le Seyon n'est pas rancunier. Canalisé et souillé des décennies durant, il tend peu à peu à retrouver son rôle de colonne vertébrale du Val-de-Ruz. Les progrès considérables consentis en terme d'épuration des eaux usées et une gestion moins brutale de ses berges ont redoré le blason terni du cours d'eau.

Des trésors délicats émaillent le cours du Seyon et de ses affluents. Discrètement cachés dans leur écrin, ces bijoux se laissent apprivoiser à qui sait se ménager le temps de la découverte.

Connaissez-vous les prairies humides des Prés Royers, l'aulnaie sauvage de Bayerel, le vallon enchanteur de Bussy? Véritable trait d'union entre ces sites, le Seyon vous livre par l'image quelques-uns de ses secrets.



Le ruisseau intermittent qui dévale le Vallon de Bussy a entaillé la moraine glaciaire.



La fragile fritillaire trouve aux Prés Maréchaux les terrains détremés et peu engraisés qui lui conviennent.



Tapis d'orchidées dans un pâturage sans engrais, Bas de Ruz, Coffrane.

## Les prestations écologiques, mode d'emploi



Un petit billet orange signale la présence d'une surface de compensation écologique ou de céréales produites extensivement.

Conditions de garde du bétail respectueuses, utilisation équilibrée des engrais, rotation des cultures, emploi ciblé et modéré des produits phytosanitaires sont quelques-unes des exigences auxquelles l'agriculteur doit s'astreindre pour bénéficier des paiements directs.

Il se doit également de réserver au moins 7% de son domaine en surfaces de compensation écologique. Par exemple sous la forme d'une prairie sans engrais fauchée à partir du 15 juin, d'une jachère florale semée pour 6 ans sur une surface labourable, d'un verger à hautes tiges, d'une haie...

Il va de soi que ces modes d'exploitation extensive s'accompagnent d'une baisse de rendement. D'où l'introduction de rémunérations compensatoires par l'intermédiaire des paiements directs. Le coquelicot et l'azuré des paluds n'ont pas de prix, mais leur présence, outre le fait d'enrichir nos paysages, assure désormais une partie du revenu des agriculteurs.

# En route vers une agriculture durable

Vaste damier de cultures géométriques, le Val-de-Ruz revêt l'apparence d'un paysage immuable. Mais l'image est trompeuse. La douce harmonie des vertes prairies et des champs de blé cache une révolution de velours: l'entrée en vigueur des paiements directs.

Pour comprendre cette évolution, il faut remonter à la Deuxième Guerre mondiale. L'instauration d'une politique fédérale des prix garantis à la production (l'Etat assure la prise en charge des produits agricoles) a alors pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire de la population suisse. Le succès de cette politique dépassera toutes les espérances.

Mais à l'aube des années 1990, des nuages s'amoncellent sur le modèle agricole helvétique: surproduction, problèmes environnementaux (pollution des nappes phréatiques et des cours d'eau, baisse de fertilité des sols, diminution de la biodiversité, etc.) et pressions du commerce mondial visant à démanteler le soutien des prix, jugé non conforme aux lois de la libre concurrence, vont obliger notre agriculture à se remettre en question.

L'heure est venue de reconnaître le caractère multifonctionnel de l'agriculture, produisant certes des denrées alimentaires, mais également garante de la beauté de nos paysages. Le soutien financier à l'agriculture rémunère désormais les prestations d'intérêt général qu'elle fournit à la population, notamment d'ordre environnemental. Libre aux paysans de s'organiser pour vendre leurs produits aux meilleurs prix. On entre de plein pied dans l'ère dite des paiements directs.

Encourager les agriculteurs à produire «de meilleure qualité» plutôt qu'à produire «plus», tel est le nouveau mot d'ordre. Mais cette politique a un coût. Plébiscitée par plus de 75% de la population suisse en 1996, elle n'en alimente pas moins régulièrement la polémique. Soutenir l'agriculture de proximité via les paiements directs est un choix de société. Mais en définitive, c'est au citoyen-consommateur que nous sommes tous de décider de la durabilité d'un tel système en privilégiant les produits locaux.



*Ouf, j'ai eu chaud!*

*Les prairies humides fondaient comme neige au soleil, mais une utilisation coordonnée des outils de la protection de la nature et de la politique agricole a permis de freiner l'hémorragie.*

*Aujourd'hui, vous pouvez encore m'admirer dans plusieurs prairies situées sur les zones de captage de source, à Fontaines et Boudevilliers notamment.*

*La fauche y est reportée à fin août pour permettre à mes chenilles de boucler leur cycle.*



Festival de coquelicots dans une jachère florale.

02

04

06

08

10

12

14

03

05

07

09

11

13

15

## Des prairies hautes en couleurs

EcoRéseaux Val-de-Ruz s'efforce de retrouver les prairies fleuries chères à Léo-Paul Robert. La solution: utiliser la fleur de foin. Souvenez-vous, on récoltait autrefois les fonds de grange pour ressemer des prairies. Par analogie, on s'approvisionne désormais en fauchant des prés riches en fleurs et en étalant les plantes en graine sur les parcelles à réensemencer. Mode d'emploi en quatre actes:



Dès lors que les fleurs sont à maturité, la prairie « donneuse » est fauchée et l'herbe directement chargée pour limiter les pertes de graines.



La parcelle « receveuse » est prête à être ensemencée; ici, en bordure du Seyon, à Dombresson.



L'herbe est étendue de façon à recouvrir la parcelle de manière homogène; les graines se déposent au sol.



Le tapis végétal en décomposition procure ombrage et humidité aux graines, qui vont ainsi reconstituer une prairie analogue à la prairie « donneuse ».

Un bon moyen de conserver la diversité génétique régionale!

# Un réseau écologique

## pour le Val-de-Ruz



*Un coup de chapeau aux agriculteurs du Val-de-Ruz, qui me ménagent des bandes de prairies fleuries facilitant mes déplacements entre mes habitats préférés!*



< Une large bande de prairie cultivée sans engrais renforce l'intérêt écologique d'un collecteur de drainage, Savagnier.

Les espèces animales et végétales ont la bougeotte. Mais pourquoi se déplacent-elles? Pour gagner leurs quartiers d'hiver (la grenouille regagnant la forêt après avoir pondu dans l'étang), pour se nourrir (la chauve-souris quittant son clocher pour se rendre sur ses terrains de chasse), pour coloniser de nouveaux habitats (la libellule atterrissant par hasard dans votre étang de jardin) ou encore pour féconder un congénère et assurer ainsi le brassage génétique (le grain de pollen emporté par le vent).

Pourtant, se déplacer au sein des paysages cultivés du Val-de-Ruz n'est pas une mince affaire, surtout lorsqu'on n'a que deux ailes ou quatre pattes. Les obstacles sont légion: ici une route très fréquentée, là un village infranchissable qui s'étend aux dépens des prairies, sans oublier les grandes étendues agricoles pauvres en milieux naturels.

Au sein de ce décor, le Seyon et ses nombreux affluents fait office d'autoroute pour les déplacements de la faune. D'où l'idée de renforcer son ossature en y adossant de part et d'autre des surfaces de compensation écologique

(voir encadré en page 9). Le réseau hydrographique joue désormais le rôle de réseau écologique.

Vous avez dit réseau écologique? Imaginez-vous devant un ruisseau à traverser. Comme vous n'aimez pas vous



La recherche des emplacements préférés pour les surfaces de compensation écologique passe par le dialogue.

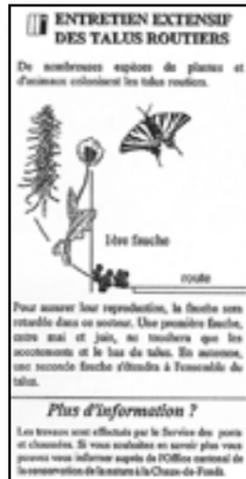
mouiller les pieds, vous jetez dans l'eau quelques gros cailloux qui vous permettront de franchir l'obstacle sans encombre. Ainsi, grâce à vous, les deux rives du cours d'eau sont en réseau!

Aménager un réseau écologique au Val-de-Ruz, c'est avec cet objectif novateur qu'est né le projet EcoRéseaux Val-de-Ruz. Une fois n'est pas coutume, agriculteurs, agronomes et biologistes se sont mis autour d'une table pour dessiner d'un commun accord les contours de ce réseau, de manière à jeter des ponts entre les habitats par trop fragmentés de l'hermine\* ou de l'azuré.

Encouragée financièrement par la Confédération et le Canton, la démarche a su convaincre la majorité des paysans vaudruziens. Et les résultats de ce fertile dialogue ne se sont pas fait attendre: papillons, sauterelles, sauges et marguerites regagnent peu à peu le terrain perdu.

\* Pour en savoir plus sur ce mammifère attachant, lire La Salamandre n° 155: Elle court, elle court, l'hermine.

# Talus à l'honneur



Depuis quelques années « fleurissent » sur certains talus routiers du Val-de-Ruz de petits panneaux blancs, informant l'automobiliste ou le cycliste intrigué que la fauche est retardée pour ménager la faune et la flore. Question d'équité: comment contraindre les agriculteurs à patienter jusqu'au 15 juin pour faucher leurs surfaces de compensation écologique si les talus voisins sont systématiquement rasés dès que les premières marguerites pointent le bout de leur nez?

Mais surtout, les nombreux espaces gérés par les collectivités publiques, qu'il s'agisse de talus routiers ou de voies ferrées, ou encore de collecteurs de drainage à ciel ouvert, offrent l'opportunité de resserrer les mailles du réseau écologique agricole.

Engrais et richesse en fleurs ne font pas bon ménage. Seules les plantes boulimiques savent en tirer profit. Les talus sont donc une aubaine pour les fleurs des prairies maigres, comme les orchidées, peu à l'aise dans les parcelles agricoles amendées. Et tout un cortège d'insectes, d'escargots ou de lézards ne demande qu'à s'y prélasser.

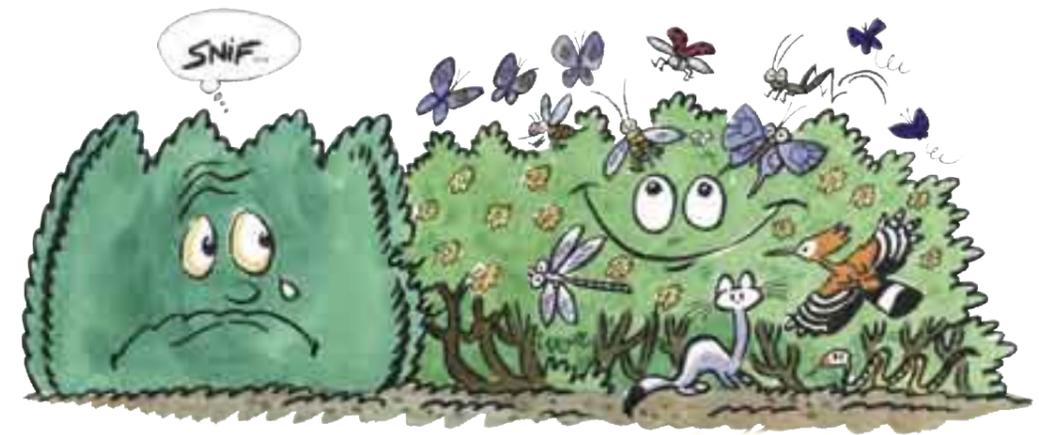


Collecteur de drainage fauché en fin d'automne pour ménager l'azuré des paluds, Bois du Clos, Coffrane.

Encore faut-il que ce type d'entretien extensif s'accorde avec les exigences des automobilistes. Le compromis trouvé par les services de l'État est exemplaire: seuls les accotements sont fauchés dans un premier temps afin d'assurer la visibilité; le solde du talus est entretenu en septembre seulement, pour le plus grand plaisir de la flore et la faune.



Seuls les accotements sont fauchés en début de saison, route Dombresson-Chézard.



## Faites une fleur à votre jardin

Pour que les villages du Val-de-Ruz ne se transforment pas en barrières infranchissables pour la faune et la flore, pourquoi ne pas laisser la végétation se développer sur les talus, dans un coin de votre jardin... Par exemple en ne tondant régulièrement que les passages obligés et en laissant par-ci par-là à la nature le loisir de vous surprendre.

Vous pourrez mettre à profit le temps épargné à pousser la tondeuse vrombissante pour savourer le vol zigzagant des papillons, la crécelle endiablée des criquets, la chorégraphie subtile de l'araignée tissant sa toile. Sans parler du confort pour les oreilles de vos voisins!

Laissez votre imagination s'exprimer au moment de choisir les essences arborescentes qui orneront vos plates-bandes. La flore suisse compte pas moins de 50 variétés de buissons indigènes, de quoi remplacer sans peine les sempiternels thuyas, lauriers-cerise et autres cotonéasters.

Sommes-nous prêts à seconder les paysans dans leurs efforts, en mettant à la disposition de la nature quelques pour-cents de nos jardins? Mettre en place un réseau écologique, c'est aussi bâtir des ponts entre des mondes qui trop souvent s'ignorent.



Le charme de la campagne attire des utilisateurs de plus en plus nombreux. Et les conflits d'intérêt ne cessent de s'accroître entre citadins en mal de grands espaces et agriculteurs désireux d'exercer leur métier en toute sérénité. Deux règles d'or à méditer:

- Difficile de retenir son cheval devant un champ dépourvu de végétation. Mais apprenez à distinguer un champ fraîchement semé en automne ou au printemps (sillons bien visibles, jeunes pousses en lignes) d'un champ moissonné (jonché d'un tapis de chaumes jaunâtres). Les plantules de colza ou de maïs ont déjà fort à faire avec l'appétit vorace des limaces sans devoir encore subir l'assaut des sabots.
- Quoi de plus normal que de promener son chien dans la campagne? Et pourtant, savez-vous que près de 30% des avortements de bovins sont imputables à un parasite du chien (*Neospora caninum*), transmis par ingestion d'excréments mélangés au foin! Pour limiter les risques, restez sur les chemins et évitez que votre toutou ne fasse ses besoins dans l'herbe haute prête à être fauchée ou fraîchement coupée ainsi que dans les pâturages.

# A la découverte du réseau



Un réseau écologique dans le Val-de-Ruz ? Vous avez beau arpenter régulièrement la région, vous cherchez désespérément une forêt de panneaux didactiques ? Détrompez-vous, le réseau écologique se dévoile en toute discrétion, car il fait partie intégrante du paysage.

Nous vous proposons deux itinéraires de balade pour faire connaissance avec l'azuré des paluds et découvrir les beautés paysagères et architecturales que recèle le Val-de-Ruz.



## Balade des vieilles pierres (3 h)

Après avoir laissé derrière vous le Site de Cernier 1, ne manquez pas d'admirer l'allée de poiriers centenaires 2 bordant la route Fontaines-Chézard. Sur votre gauche 3 pousse une jeune haie bordée d'une prairie fleurie: un bon exemple de surface de compensation écologique intégrée au paysage cultivé. Des andains de compost mûrissent de part et d'autre du chemin: ce sont vos déchets ménagers en décomposition, bientôt prêts à être épandus sur les champs!

A la hauteur de la piscine d'Engollon 4, engouffrez-vous dans un petit sentier à travers le Bois d'Yé. Observez les drainages creusés pour augmenter le rendement de la forêt. Le chemin débouche en lisière 5; longez-là sur une centaine de mètres, avant de traverser le bois peu avant les cabanons de jardin. Entre les deux bois 6, vous surprenez peut-être un lièvre grignotant les trèfles dans la vaste prairie fleurie semée dans le cadre du réseau. Le sentier pédestre vous plonge ensuite dans le Bois devant Vernet 7. En juillet-août,

cherchez les azurés des paluds sur les pompons rouges des pimprenelles le long du collecteur de drainage 8.

A vous de décider si vous optez pour la variante «Seyon». Dans ce cas, descendez jusqu'au Moulin de Bayerel 10, en admirant sur votre gauche une jachère florale 9 inondée de coquelicots et bleuets. Bâti vers 1416, puis reconstruit sous sa forme actuelle en 1642, ce vénérable édifice est appelé à devenir un centre d'interprétation de la rivière.

En aval, découvrez les étangs et l'aulnaie de Bayerel 11 en suivant le sentier en rive droite du Seyon, avant de remonter à Engollon en empruntant le passage sous-voie. Ne manquez sous aucun prétexte de visiter le temple et ses fresques du 14<sup>e</sup> siècle 12.

Mettez ensuite le cap sur la forêt de Bonneville 14, en jetant au passage un coup d'œil à une fontaine circulaire connue pour ne jamais tarir 13. Les monticules de terre traduisent l'existence d'une bourgade médiévale ayant abrité jadis 1'100 âmes,

détruite en 1301 par le comte Rollin de Neuchâtel qui lança l'assaut contre la seigneurie de Valangin afin d'éviter qu'elle ne passe aux mains de l'évêque de Bâle. Seules subsistent deux bornes moussues 16, derniers vestiges de l'ancienne cité.

Une petite place aménagée sur les berges du Morguenet 15 vous invite à tirer le pique-nique du sac. Ensuite, prenez à gauche après le pont et faufilez-vous entre haies et prairies fleuries intégrées au réseau. Vous débouchez sur une piste cyclable, que vous suivez jusqu'à La Borcarderie 18. Sur votre gauche, une allée de grands arbres longe un fossé, ancienne amenée d'eau des moulins de la Borcarderie 17. Ce hameau est célèbre pour sa fabrique d'indiennes (toiles peintes), qui occupait le long bâtiment en contrebas de la route. Il ne vous reste qu'à traverser le Seyon 19, longer la lisière et prendre à travers bois un sentier qui vous mènera au bourg médiéval de Valangin. De là, vous pouvez regagner votre point de départ en transport public.

## Balade des azurés (6 h)

Depuis Valangin, prenez le passage sous l'autoroute 1 et montez en direction du plateau de Bussy. Le point de vue 2 vous permet d'embrasser l'ensemble du bourg médiéval et son château. A vos pieds se déroule le tapis fleuri d'une prairie maigre. Une vénérable allée de chênes en reconstitution 3 guide le regard vers le hameau de Bussy. Avant de quitter le plateau agricole 4, retournez-vous pour jeter un coup d'œil à l'enfilade de villages de la Côtière, chapeautée par le Chasseral. Sur votre droite, prenez le chemin forestier et suivez-le toujours tout droit jusqu'au vallon de Bussy 5. De là, remontez le vallon de Bas de Ruz 6 et ses prairies fleuries. Si la végétation est rase (début du printemps ou après une fauche), longez la haie 7 qui vous mènera vers une prairie maigre légèrement humide 8 où volètent les azurés des

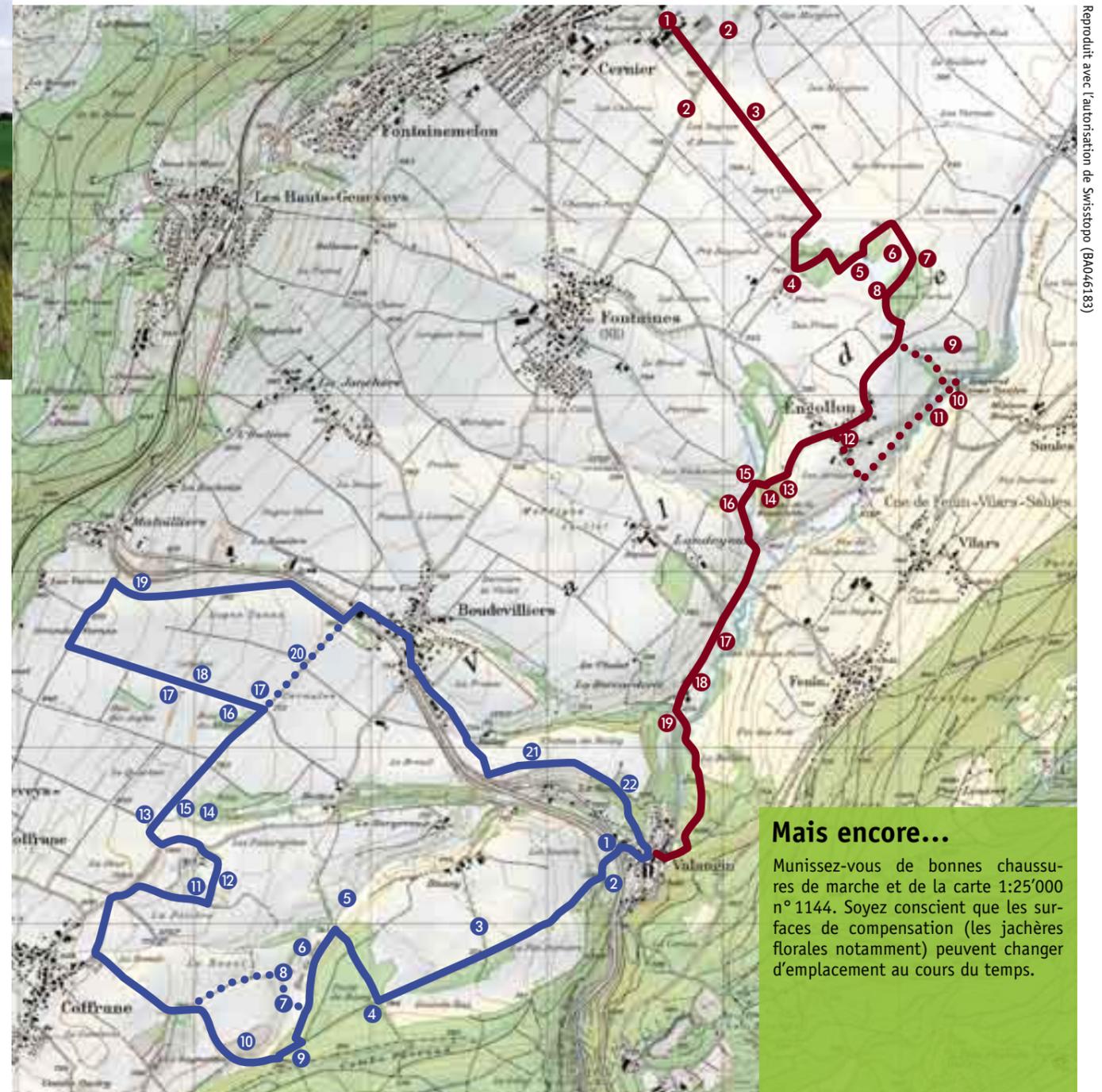
paluds en juillet-août, puis rejoignez le chemin agricole en terre.

Dans le cas contraire (merci de respecter le travail du paysan!), remontez le chemin forestier 9, puis traversez les gravières de Coffrane 10, traduisant la présence d'une moraine glaciaire. L'excavation des graviers est également à l'origine de la réserve naturelle de la Paulière 11, où vous saurez vous faire discret pour observer canards, foulques et poules d'eau. Après avoir longé le terrain de football 12, regagnez la route cantonale, qu'il faut suivre prudemment sur 250m (absence de trottoirs). Un monument 13 commémore la bataille de Coffrane, gagnée en 1296 par le comte Rollin de Neuchâtel contre les seigneurs de Valangin, alliés à l'évêque de Bâle.

De là, vous longez la réserve cantonale du Bois du Clos 14, dernier marais digne de ce nom au Val-de-Ruz, ceinturé de prairies

fleuries abritant l'azuré des paluds 15. Prenez garde de ne pas piétiner la flore de ces joyaux. La balade vous mène ensuite aux Bois du Milieu et Bois des Aigles, où se mêlent étang 16 et prairies à azuré 17. Le site est propice pour un pique-nique (merci de le quitter plus propre qu'en arrivant!). En remontant le collecteur de drainage 18, ouvrez l'œil pour déceler les azurés posés sur les pimprenelles en été. Les abords du collecteur de Sagnetanna 19, fauchés fin août, vous offrent également le loisir d'observer ce charmant papillon. Si vous êtes pressé, vous pouvez court-circuiter cette boucle 20.

Après avoir traversé le village de Boudevilliers et emprunté la route menant vers la STEP, vous débouchez sur le plateau de Bioley 21, surplombant Valangin que vous rejoindrez en suivant le sentier pédestre dans la côte boisée ●.



Reproduit avec l'autorisation de Swisstopo (BA046183)

### Mais encore...

Munissez-vous de bonnes chaussures de marche et de la carte 1:25'000 n° 1144. Soyez conscient que les surfaces de compensation (les jachères florales notamment) peuvent changer d'emplacement au cours du temps.

02

04

06

08

10

12

14

03

05

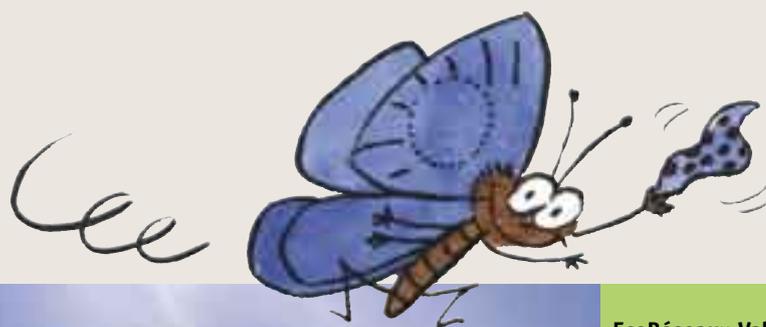
07

09

11

13

15



#### **EcoRéseaux Val-de-Ruz**

Champs-Travers 2, CP 87

2054 Chézard

078 608 34 28

[ecoreseaux.vdr@bluewin.ch](mailto:ecoreseaux.vdr@bluewin.ch)

#### **La Salamandre**

Rue du Musée 4

2000 Neuchâtel

032 710 08 25

[info@salamandre.ch](mailto:info@salamandre.ch)

[www.salamandre.ch](http://www.salamandre.ch)

#### **Conception et rédaction :**

Alain Lugon, Yves Bilat

**Relecture :** Katia Chardon, Jean Fahrni, Yves Gonseth, Philippe Jacot-Descombes, Cléa Liniger, Pascal Olivier, Julien Perrot

**Dessins :** Alexis Nouailhat, Cléa Liniger (fond pages 6-7)

**Photos :** Yves Bilat (p. 7 azuré des paluds, p. 9 milieu, p. 11 bas), Alain Lugon (p. 2-3, 6 Bayerel, Vallon de Bussy et Prés Maréchaux, p. 7 Prés Royers et source du Seyon, p. 9 Bas de Ruz, p. 10 fleur de foin et Savagnier, p. 12, p. 13), Jean-Lou Zimmermann (couverture, p. 6 Bois du Clos et fritillaire, p. 8, p. 9 coquelicots, p. 14)

**Graphisme :** Sophie Rupp

**Imprimerie :** Corbaz SA, Montreux

Imprimé sur du papier recyclé

**Tirage :** 8'500 exemplaires

Copie autorisée uniquement dans les limites d'une utilisation privée et avec claire mention de la source.

EcoRéseaux Val-de-Ruz

© Juin 2004

AVEC LE SOUTIEN DE LA

**Loterie Romande**



Association Région Val-de-Ruz

EcoRéseaux Val-de-Ruz est soutenu par: Office de la conservation de la nature, Office des paiements directs, Service cantonal de la faune, Service cantonal de la protection de l'environnement, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, Service romand de vulgarisation agricole, Fonds suisse pour le paysage, Association Région Val-de-Ruz, Centre suisse de cartographie de la faune, Fédération des chasseurs neuchâtelois, Pro Natura, WWF, Association pour la sauvegarde du Seyon et de ses affluents.